

Mon dossier, adapté à ma réalité

Messages clés à l'intention de la clientèle de Retraite Québec – Dernière mise à jour le 23 février 2021

Profitez de toutes les occasions qui se présentent à vous pour promouvoir *Mon dossier* et, surtout, l'adhésion au numérique et aux notifications par courriel ou texto.

Parlez de [Mon dossier, des services qui y sont accessibles](#) pour notre clientèle et surtout, n'hésitez pas à faire valoir ses nombreux avantages. C'est simple, rapide et sécuritaire. C'est également un beau geste en faveur du développement durable.

La nouvelle page d'accès à *Mon dossier* donne une bonne vue d'ensemble des services offerts et des nouveautés, de même que des services à venir. Vous y trouverez également plusieurs informations plus détaillées et même des visuels de l'interface de *Mon dossier* permettant de repérer plus rapidement les différentes sections à consulter.

Il n'y a qu'une seule adresse à retenir : www.retraitequebec.gouv.qc.ca/mondossier.

Réduire l'effort du client - Favoriser l'autonomie du client - Mettre le client en confiance



Messages clés pour la clientèle du Régime de rentes du Québec (RRQ), de l’Allocation famille (AF) et des régimes de retraite du secteur public (RRSP)

À propos des avantages d'utiliser <i>Mon dossier</i>	
Un accès simple, efficace et sécuritaire à votre dossier personnel à Retraite Québec, au moment qui vous convient.	– Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. – Présente de l’information entièrement personnalisée et adaptée à votre situation. – Est amélioré en continu pour faciliter son utilisation, peu importe le lieu et le moment.
Facilite vos démarches auprès de Retraite Québec.	– Plusieurs informations, documents et services personnalisés réunis en un seul endroit et bonifiés en continu pour s’adapter à vos besoins.
Vous fait gagner du temps parce que vous ne cherchez plus vos papiers, que tout se trouve au même endroit et que vous évitez les délais postaux.	Vous accédez à : – vos documents en format numérique; – un service de notifications vous permettant de recevoir un courriel et/ou un texto lors d’un changement apporté à votre dossier, tel que le cheminement d’une demande ou le dépôt d’un document; – vos montants de rente et la date du prochain versement.
Contribue à réduire l'utilisation du papier.	Parce que tout se passe en ligne!
<i>Mon dossier</i> est sécuritaire grâce à clicSÉCUR.	– Protège l’information échangée entre vous et le gouvernement du Québec ainsi que votre identité. – Un seul identifiant pour accéder de façon sécuritaire à plusieurs services en ligne offerts par le gouvernement du Québec tels que <i>Mon dossier</i> à Retraite Québec, le Carnet santé Québec, de même que les services en ligne de Revenu Québec, du Régime québécois d’assurance parentale, etc.

Restez à l’affût des nouveautés en vous abonnant à notre magazine, à notre [infolettre](#) et à notre page Facebook.



Messages clés spécifiques au relevé de participation RRSP 2019

À propos du relevé de participation à un régime de retraite du secteur public 2019 accessible dans <i>Mon dossier</i> en mars 2021	
Gagnez du temps et facilitez vos démarches en consultant votre relevé de participation dans <i>Mon dossier</i> au moment qui vous convient.	– Disponible uniquement en format numérique dans <i>Mon dossier</i> en mars 2021. Il peut être téléchargé.
Optez pour le numérique et activez les notifications afin d’être avisé dès le dépôt de votre relevé de participation dans <i>Mon dossier</i> .	Mettez à jour vos préférences de communication dans <i>Mon dossier</i> pour : – continuer de recevoir votre relevé de participation en format numérique uniquement plutôt que par la poste, ainsi que tous les documents disponibles en format numérique transmis par Retraite Québec. – Être avisé, par courriel et/ou texto, d’un changement apporté à votre dossier, notamment lors du dépôt d’un document.
Connectez-vous à <i>Mon dossier</i> pour y consulter votre relevé de participation RRSP 2019 et bien d’autres informations et documents.	– Votre relevé de participation est un incontournable pour planifier votre retraite et accéder à l’information concernant votre participation à un régime de retraite du secteur public. – Au besoin, il peut aussi être demandé par Internet et reçu dans un délai de 15 jours ouvrables.